

# MAIRIE DE CROISY SUR EURE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le vendredi 10 janvier 2020

Le vendredi 10 janvier deux mille vingt à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le jeudi 02 janvier 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT, maire.

**Présents :** Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN, Julie TACCOEN.

**Pouvoir(s) :** Cyril GARREAU donne pouvoir à JM de MONICAULT

**Absents (s) :** Jean François CARRIERE, Ariane de LAVILLEON

Nombre de conseillers en poste : 10
Nombre de présents : 7
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de votants : 8

- ✓ **Vœux du maire aux conseillers :** le maire transmet les vœux de tous ceux envoyés en mairie que ce soient les officiels comme les particuliers. Il souhaite à tous les conseillers ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans leurs projets personnels et professionnels. Il souhaite que cette année soit aussi une année propice et fructueuse dans les projets de la commune dans une ambiance constructive et fraternelle.
- ✓ **Nomination d'un secrétaire : Jacky Sabourin**
- ✓ **Approbation de l'ordre du jour ; questions à évoquer : aucune n'est demandée.**
- 1. **Approbation du compte rendu du 06 décembre 2019**

**Le conseil approuve le Compte rendu du 06 décembre 2019 par 7 voix pour et 1 abstention**

## 2. Gestion du personnel :

### a. Prise de fonction de Mélanie FE :

La prise de fonction est concluante. Important travail de remise à jour et classement des dossiers et de la comptabilité (nombreuses erreurs détectées)

Salaire net prévu est conforme à celui de l'embauche.800€ pour 16h 00 de travail par semaine. Le maire précise que les primes attribuées au personnel devront être introduites dans les salaires et feront l'objet de propositions lors du vote au budget primitif 2020. Ces propositions seront établies après les entretiens de carrières.

### b. Calcul des salaires et estimation des dépenses du chapitre 12 (salaires et charges)

Une reprise de l'ensemble des salaires et des charges a été réexaminée.

récapitulatif des salaires de 2019		
	<b>total année 2019</b>	
cumul salaires bruts salariaux	<b>52 436.40 €</b>	on note l'anomalie entre 52 436.40 et 47 961.50
cumul charges patronales	<b>20 174.71 €</b>	
cumul salaires bruts fiscal feuille de paie	<b>47 961.50 €</b>	
<b>total chapitre 12 (salaires bruts + charges patronales)</b>		<b>72 611.11 €</b>
	% charges patronales/brut	<b>38.47%</b>
	% charges salariales/brut	<b>18.98%</b>

L'anomalie sur les cumuls devra être élucidée

c. **Présentation du Compte Administratif 2019 (provisoire)**

Les comptes ne sont pas complètement clos en attendant que la perception nous envoie le récapitulatif des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement (compte de gestion).

<b>COMMUNE DE CROISY SUR EURE</b>			
<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2019</b>			
	<b>prévisions</b>	<b>réalisations</b>	
Dépenses de fonctionnement 2019	273 234.34 €	193 417.90 €	
Recettes de fonctionnement 2019	273 234.34 €	200 229.85 €	
<i>excédent de fonctionnement 2018</i>		52 434.34 €	
<b>Résultats de fonctionnement</b>			<b>59 246.29 €</b> (1)
Dépenses d'investissement 2019	224 566.98 €	190 425.58 €	
Recettes d'investissement 2019	224 566.98 €	214 863.71 €	
<i>recette d'investissement 2018</i>		11 351.02 €	
<b>Résultat d'investissement</b>			<b>35 789.15 €</b> (2)
<b>BILAN 2019 (1)+(2)</b>	<b>95 035.44 €</b>		
<b>RESTES A REALISER SUR 2019</b>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	
Boucle B	13 040.00 €		
Boucle B SNA DETR		18 500.00 €	
<b>Résultats des restes à réaliser</b>	<b>13 040.00 €</b>	<b>18 500.00 €</b>	<b>5 460.00 €</b>
<b>Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>			<b>0.00 €</b>
<b>Report en fonctionnement R 002</b>			<b>59 246.29 €</b>
<b>Report en investissement R 001</b>			<b>35 789.15 €</b>

Le conseil vote à l'unanimité les reports de restes à réaliser sur le BP 2020 pour le financement de l'investissement suivant :

Dépenses RAR : 13 040.00€

Recettes RAR : 18 500.00 €

a. **Orientations budgétaires 2020**

- **Dépenses de fonctionnement**

## 1. Examen de la liste des demandes, sélection et vote des subventions aux associations

privées Le conseil, après analyse des demandes de subvention, vote à l'unanimité les propositions du tableau suivant :

Nom de l'organisme	Nbre personnes concernées	versée 2019	observations / nombre d'enfants/ 2020	propositions 2020	observations sur courriers de demandes de subvention 2020
Amis des monuments et sites de l'Eure	4	120.00	4 adhérents et appuis aux subventions mon village mon amour	120.00 €	demande bien étayée avec retour d'aide.
Anciens Combattants		130.00		130.00 €	
Comité des Fêtes de Croisy		1 000.00	fournir les bilans moral et financier.	500.00 €	doit nous présenter leur bilan et leur prévision 2020
Coop scolaire primaire et maternelle Ménilles	10	200.00	11	220.00 €	
Ecole Jeanne d'Arc APEL	2	250.00	2	250.00 €	
Ecole Jeanne d'Arc OGEC	2	250.00	2	250.00 €	
Fondation du Patrimoine		55.00		55.00 €	
Tennis Club de Pac y	4	100.00	5 ?	100.00 €	à vérifier
triathlon vernon					
Vélo club de Pac y sur E	5	100.00	5	60.00 €	
Scouts de France	2	40.00	3	60.00 €	
Arpège	0	0.00	2	40.00 €	
Association pêche de Ménilles		0.00	4	80.00 €	
banque alimentaire de l'Eure				175.00 €	10 dons de colis (350€)
Secours Catholique d'Houlbec Cocherel		50.00		175.00 €	
association YOGA			1	20.00 €	demande à venir
<b>TOTAL</b>				2 235.00	

## 2. Charges de personnel (chapitre 12)

Les charges salariales se montent à environ 20% et les charges patronales à 40%

récapitulatif prévisionnel des salaires de 2020 (sans les primes)		
	total année 2020	
cumul salaires bruts salariaux	58 920.00 €	
cumul charges patronales	24 564.00 €	
cumul charges salariales	10 202.40 €	
<b>total chapitre 12 (salaires bruts + charges patronales)</b>		<b>83 484.00 €</b>
% charges patronales/brut		41.69%
% charges salariales/brut		17.32%

Ce tableau ne tient pas compte des primes (IAT, compétences professionnelles et CIA, prime de satisfaction dans le travail) qui pourront être attribuées en cours d'année et seront reportées lors du vote du BP. Pour rappel, Mélanie Fé et Gwendoline Veillard se verront attribuer ces primes)

## 3. Examen des charges à caractère général (chapitre 11)

Une réunion entre les adjoints a permis d'encadrer les prévisions de dépenses 2020 de ce chapitre. Ces dépenses devront être réajustés suite à la validation du compte de gestion que va nous envoyer par la perception. (56 570.00€) la différence avec 2019 est liée à l'emprunt de trésorerie de 90 000 €

4. Dépenses scolarité des enfants, transport scolaire, idem 2018-2019)
5. Autres dépenses (SDIS 6 226 €), syndicats de rivière d'Eure, voirie, CCAS ...)
6. Etat des emprunts : voir le tableau des emprunts. (Annexe 1). En 2020 un emprunt se termine en juin et un autre se terminera en 2021

### Synthèse des dépenses de fonctionnement :

Voir tableau ci-dessous :

		budgetisé 2019	depensé 2019	proposé 2020	observations
<b>dépenses de fonctionnement</b>					
	011 charges à caractère général	123 139.38 €	50 404.00 €	56 570.00 €	
	012 charges de personnel	68 195.00 €	78 248.00 €	83 500.00 €	voir tableau de simulation des salaires et des charges
	023 virement à la section invest	14 007.96 €		72 565.00 €	
	022 dépenses imprévues	2 000.00 €	- €	2 000.00 €	
	042 opérations d'ordre entre section (virement en investissement)	2 161.00 €	2 161.00 €		
	065 autres charges de gestion courante	58 311.00 €	56 685.00 €	57 878.00 €	
	066 charges financières	5 220.00 €	5 218.00 €	4 134.00 €	voir tableau des emprunts
	067 charges exceptionnelles	200.00 €	700.00 €	200.00 €	
	<b>total dépenses de fonctionnement</b>	<b>150 094.96 €</b>	<b>193 416.00 €</b>	<b>276 847.00 €</b>	

Suite à cet exposé, le maire demande aux conseillers d'analyser les orientations de dépenses prévues et de se prononcer. Le conseil donne un avis favorable à ces dépenses. Pour rappel, il n'y a aucun vote prévu sur les orientations budgétaires, mais uniquement un débat suivi d'un avis.

### Recettes de fonctionnement :

Le maire présente le calcul des recettes fiscales de 2020 en considérant qu'aucune augmentation des taux des 3 taxes ne sera prévue ; le tableau provisoire de calcul est le suivant :

calcul imposition attendue 2019								reçu réel 2019	attendu 2020
produit attendu	produit taux constant	coeff	taux de ref						produit évalué
118749	116419	1.02001392	Taxe 2018	taux 2019	taux arrondi 2 décimales	base 2019	produit correspondant		coeff 1.2% sur les bases
	coef retenu	1.02	8.06	8.2212	8.22	327500	26920.5	27 009.00 €	
			14.02	14.3004	14.3	601100	85957.3	86 187.00 €	
			40.48	41.2896	41.29	14200	5863.18	5 666.00 €	
						total	118740.98	118 862.00 €	120 193.25 €

Le conseil prend acte et vote à l'unanimité le gel des taux pour l'année 2020. Le maire précise qu'il faudra attendre les éléments de calcul de la préfecture pour permettre de connaître les chiffres exacts de cette recette fiscale.

Le tableau de synthèse des orientations de recettes se présente comme suit :

	budgetisé 2019	depensé 2019	proposé 2020	observations
<b>recettes de fonctionnement</b>				
002 excédent de fonctionnement	52 434.34 €		59 246.00 €	
013 atténuation de charges	17 300.00 €	16 755.00 €	12 500.00 €	
70 produits des services	1 674.00 €	3 519.00 €	11 174.00 €	
73 impôts et taxes	192 039.00 €	163 918.00 €	179 551.00 €	
74 dotations et participations	8 787.00 €	13 263.00 €	11 796.00 €	
75 autres produits de gestion courant	500.00 €	2.95 €		
77 produits exceptionnels	500.00 €	2 770.00 €	2 580.00 €	
<b>total recettes de fonctionnement</b>	<b>273 234.34 €</b>	<b>200 227.95 €</b>	<b>276 847.00 €</b>	

Suite à cet exposé, Le maire demande aux conseillers d'analyser les propositions de recettes et de se prononcer sur les orientations prévues. Il demande aussi de se prononcer sur le gel des taux de prélèvement des 3 taxes. Le conseil donne un avis favorable aux orientations de ces recettes de fonctionnement et décide à l'unanimité aucune augmentation des 3 taux de fiscalité (TH, TFB, TFNB)

• **Dépenses d'investissements (voir Tableau annexe 2)**

- 1. Reste à réaliser (RAR, dépenses boucle B) : 13 040.00 €**
- 2. Investissement supplémentaire : changement de l'informatique** : il y a nécessité de remplacer le poste informatique du secrétariat suite aux évolutions des logiciels et la désuétude de Windows 7 qui ne sera plus maintenue par Microsoft ; deux devis ont été reçus pour la remise à niveau de la station du secrétariat : ADMI 1 333.87 € TTC et Rex rotary 2 400 € TTC, pour des prestations équivalentes.

Le conseil, après délibération vote son accord pour investir le matériel et le choix de la prestation d'ADMI pour un montant de 1 334 € TTC conformément au devis reçu (n° DE 17898 du 06/01/2020) cette somme est portée au chapitre dépenses des investissements du BP.

- 3. Restauration vannage du Béchet.** Il est nécessaire de remettre en état le vannage régulant le débit du bras du Bechet. Une demande d'aide a été formulée au Syndicat de Rivière d'Eure (SIRE2) et à l'association des propriétaires riverains (ASCO). La participation de la commune se monterait à 1/3 de la dépense HT et sera à discuter avec le Syndicat de Rivière d'Eure et l'ASCO qui sont en général solidaires de la dépense pour 1/3 chacun.

Le conseil, après délibération, donne son accord à l'unanimité sur la nécessité de refaire entièrement ce vannage. Il vote à l'unanimité l'inscription en dépense d'investissement la dépense de 3 833 € HT qui devra être inscrite au chapitre des investissements du BP 2020. Les deux autres partenaires (SIRE 2 et ASCO) porteront également à leur budget une dépense équivalente, la TVA étant réglée par le SIRE2.

- 4. Gestion informatique des données administratives et comptables** : Remise en cause de la fiabilité du logiciel et des prestations de Berger-Levrault avec utilité d'un changement du prestataire et des logiciels.  
Une prospection est en cours de réalisation par Mélanie FE pour établir un budget. JVS-Mairistem et COSOLUCE ont été contactés pour mise en concurrence de Berger Levrault.
  - Le devis de **COSOLUCE** est de 1 734.00 € TTC pour l'acquisition et l'installation du logiciel.
  - L'abonnement annuel pour la maintenance est de 1 436.90 €

- Pour mémoire, **Berger Levrault** a un abonnement de maintenance de 841.31 € mais avec un cout téléphonique de 0.18€ par minute et un délai de réponse très aléatoire.

Vaux a opté pour le choix de changer pour COSOLUCE (devis signé)

Nous attendons le devis de JVS (mais plus cher d'après les informations obtenues)

Après avoir entendu les explications de monsieur le maire et l'exposé sur la situation difficile que la secrétaire de mairie subit suite aux pannes et dysfonctionnement des logiciels Berger Levrault, le conseil opte sur la nécessité de changer de prestataire et fait le choix dès maintenant d'investir pour la solution COSOLUCE (solution identique à celle de Vaux) pour l'acquisition et l'installation du logiciel pour un montant de 1 734.00 € HT et pour la commande de la maintenance et l'assistance aux logiciels pour un abonnement annuel de 1 436.90 € HT. Il donne pouvoir au maire de signer la proposition technique et financière et demande à ce que le remplacement du système de gestion administratif et comptable de la mairie soit fait au plus tôt en parallèle de celui de l'ordinateur.

**5. Circuit de promenade :** Réalisation de la boucle C fond de vallée (demande des subventions faites en attente réponses) les dépenses et recettes seront inscrites au BP 2020. Pour rappel, les dépenses se montent à 26 872.36 € TTC et les recettes (DETR + SNA) à 14 957.45 €. (Délibération du 3 octobre 2019) Si les subventions n'étaient pas retenues (DETR et SNA), une décision sera prise pour annuler la dépense.

**6. Restauration du mur de la place de la mairie.** (Voir délibération de novembre 2019 ; coût pour la commune de 1 518.76 €) : inscription de la dépense et de la recette en investissement (1/2 de la facture TTC payée par le propriétaire mitoyen) votée en investissement

- **Recettes d'investissement subventions ?** Attente réponse de la DETR et du fond de concours de la SNA pour les travaux boucle C. ((DETR + SNA) = 14 957.45 €) soit 60% de la dépense HT

**Bilan des recettes et RAR sur boucle B** (voir tableau général en annexe 2)

Le conseil vote à l'unanimité les reports de restes à réaliser sur le BP 2020 pour le financement de l'investissement « Boucle B » suivant :

Dépenses RAR	Boucle B : 13 040.00€
Recettes RAR	Boucle B : 18 500.00 €

**Le tableau de synthèse du BP 2020 s'établit comme suit :**

détail des dépenses et recettes du budget 2020				
	budgetisé 2019	depensé 2019	proposé 2020	observations
<b>dépenses de fonctionnement</b>				
011 charges à caractère général	123 139.38 €	50 404.00 €	56 570.00 €	
012 charges de personnel	68 195.00 €	78 248.00 €	83 500.00 €	voir tableau de simulation des salaires et des charges
023 virement à la section invest	14 007.96 €		72 565.00 €	
022 dépenses imprévues	2 000.00 €	- €	2 000.00 €	
042 opérations d'ordre entre section (virement en investissement)	2 161.00 €	2 161.00 €		
065 autres charges de gestion courante	58 311.00 €	56 685.00 €	57 878.00 €	
066 charges financières	5 220.00 €	5 218.00 €	4 134.00 €	voir tableau des emprunts
067 charges exceptionnelles	200.00 €	700.00 €	200.00 €	
<b>total dépenses de fonctionnement</b>	<b>150 094.96 €</b>	<b>193 416.00 €</b>	<b>276 847.00 €</b>	
<b>recettes de fonctionnement</b>				
002 excédent de fonctionnement	52 434.34 €		59 246.00 €	
013 atténuation de charges	17 300.00 €	16 755.00 €	12 500.00 €	
70 produits des services	1 674.00 €	3 519.00 €	11 174.00 €	
73 impôts et taxes	192 039.00 €	163 918.00 €	179 551.00 €	
74 dotations et participations	8 787.00 €	13 263.00 €	11 796.00 €	
75 autres produits de gestion courant	500.00 €	2.95 €		
77 produits exceptionnels	500.00 €	2 770.00 €	2 580.00 €	
<b>total recettes de fonctionnement</b>	<b>273 234.34 €</b>	<b>200 227.95 €</b>	<b>276 847.00 €</b>	
<b>dépenses d'investissement</b>				
001 déficit	- €			
Dépenses imprévues			12 200.00 €	
16 remboursements d'emprunts	23 724.00 €	23 723.00 €	112 167.00 €	
GFP Batiments et installation	1 579.00 €	1 578.00 €		
remplacement informatique			3 080.00 €	
Voie douce boucle B	51 000.00 €	33 480.00 €	13 040.00 €	13 040 € RAR
voie douce boucle C			26 872.36 €	
vannage bras du Bechet			3 833.00 €	
Achat terrain écopâturage	5 000.00 €	6 147.00 €	500.00 €	
refection du mur mitoyen de la place de la mairie			1 520.00 €	
<b>total dépenses investissement</b>	<b>76 303.00 €</b>	<b>64 928.00 €</b>	<b>173 212.36 €</b>	
<b>recettes Investissements</b>				
excédent	11 351.00 €		35 789.00 €	
virement de section fonct	14 007.00 €		72 565.00 €	
opérations d'ordre amortissements	2 161.00 €	2 161.00 €		
FCTVA + TA + compensation 2016	8 583.00 €	8 630.00 €	31 408.36 €	
autre dettes autres groupement	1 500.00 €	12 356.00 €		
emprunt	90 000.00 €	90 000.00 €		
subventions boucle B +boucle C)	45 106.00 €	26 880.00 €	33 450.00 €	18 500 € RAR
<b>total recettes</b>	<b>172 708.00 €</b>	<b>140 027.00 €</b>	<b>173 212.36 €</b>	
<b>Bilan excédentaire du BP 2020</b>				<b>- €</b>

### 3. Prochaines élections municipales du 15 et 22 mars 2020 ; rappel des dates clefs

Le 7 février date limite d'inscription sur les listes électorales.

Le 7 février : inscriptions des candidatures sur la liste du maire sortant. Un courrier type sera à rédigé par chaque candidat pour valider leur demande orale de candidature (avec pièces obligatoires)

Le 27 février : date limite de dépôt de toutes les candidatures en Préfecture.

Actuellement des problèmes sont observés sur le logiciel Berger Levraut permettant la liaison avec l'INSE et de sortir les listes électorales !

La commission de validation des listes électorales doit se réunir du jeudi 20 au dimanche 23 février 2020 pour établir le contrôle des listes.

On rappelle aux personnes qui voudront voter à Croisy qu'elles doivent venir s'inscrire en mairie ou par internet avant le 7 février.

#### 4. Urbanisme

- a. **Elagage des arbres et haies de la propriété CAOUDAL** : appel à un huissier ? devis estimé à 1 800 € HT → **Assignment par plainte au tribunal administratif** à M. CAOUDAL pour absence d'élagage réglementaire des haies et arbres dépassant sur la voie publique, malgré 3 rappels à l'ordre.

Le conseil municipal donne son accord la façon (constat d'huissier) et la méthode et demande au maire d'engager la procédure.

- b. **Bornage du chemin de la Boulaye Marion** : le géomètre Forteau a réalisé les bornages, et nous a envoyé les documents et plans concernant l'enquête publique pour la vente.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour lancer l'enquête publique du dossier d'aliénation et la procédure accompagnant la vente de ce chemin.

- c. **Bornage en cours des parcelles B35 et B36 les bois des longues raies**. Pas de contestation à la suite des vérifications contractuelles sur le terrain. Le propriétaire veut réaliser une clôture.
- d. **Pose illicite d'une ligne d'alimentation électrique sur le domaine public par Mme Allard ; action à l'amiable en cours.**

#### 5. Informations des comités syndicaux

- a. SNA (Seine Normandie Agglomération) : vote du Budget 2020 (4h00 de débats). Pas d'augmentation des taux des 3 taxes des ménages votée. Arrêté du Préfet validant les nouveaux statuts de la SNA (intégration de la GEMAPI et modification des charges transférées entre la SNA et les communes).
- b. Le syndicat de rivière d'Eure présentera ses orientations budgétaires le 23 janvier 2020 et un vote du CA et du BP 2020 début Février

#### 6. Informations diverses :

- a. **Taxis Martin : renouvellement annuel de stationnement à Croisy sur Eure**

Accord du conseil pour l'autorisation de renouvellement de stationnement du taxi Martin

- b. **La défense incendie du haut Croisy** : Informations sur le nouveau règlement en la matière. La mare du haut Croisy est située trop loin de certaines habitations. Obligation de revoir l'organisation de la défense incendie. Nous en reparlerons après les élections pour discuter des solutions à choisir.
- c. **Déploiement de la fibre très haut débit** : de bonnes nouvelles les poses de boîtiers de raccordement sont programmées au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.
- d. **Réalisation de la décoration des sapins de Noël** par le Comité des fêtes très réussie ; idem pour la crèche dans l'église.
- e. **Changement des compteurs de la mairie**. Remplacement par des Linky le 12 février 2020. Pour les particuliers, le contact sera pris directement avec chaque habitant. Chacun peut individuellement s'opposer à ce changement. On rappelle que la mairie ne peut s'y opposer compte tenu que ces changements sont réalisés suite à décret législatif.
- f. **Fleurissement et aménagement de la commune** : budget fleurs à maintenir dans l'enveloppe de l'an dernier (2 500 € TTC). Le choix va porter sur d'autres types d'espèces.



Le mobilier est en cours de rénovation et réparation. L'aménagement des espaces est prévu et sera exposé lors d'un prochain conseil et à la nouvelle commission « aménagement végétal et floral »

Nous avons reçu le bilan des jurys d'Eure Tourisme. Pour rappel prix obtenu : 800 €.

Le compte rendu de la visite de Croisy par Eure Tourisme est le suivant :

*Le jury a été accueilli par les équipes municipale et technique. Le fleurissement est d'une grande qualité et diversifié. Le jury a remarqué la réfection des trottoirs avec voie douce végétalisée. Le niveau 3 fleurs est maintenu. Félicitations !*

**Eco pâturage :** définition des parcelles possibles pour négociation avec le berger établie. Un rendez-vous va être pris avec lui pour établir la convention.

**Convention avec le CAUE :** lors du conseil de décembre, il avait été acquis de se faire accompagner par le CAUE pour l'aménagement de la promenade du fond de vallée (boucle B) dans un souci de valoriser le territoire dans un contexte de découverte de la nature, de la faune et de la flore, et en général permettre la préservation des écosystèmes.

La convention de partenariat nous est parvenue. Elle reprend les termes descriptifs de la présentation faite le 06 décembre à savoir :

- Réaliser une carte de synthèse de la visite du parcours du 23 octobre (résumant les informations de terrain, points d'intérêt, pistes de réflexion sur l'aménagement).
- Organiser deux ateliers avec les partenaires locaux (une visite du site, suivie d'un échange sur les thèmes abordés) :
  - **Atelier 1 :** aménager le site (Quelle est la valeur écologique du site ? Comment aménager le site pour optimiser les fonctions écologiques ? Quel pourrait être l'usage pédagogique/récréatif du site) avec :
    - Le conservatoire des espaces naturels
    - Le syndicat de rivière local (SIRE 2)
    - Le département — politique ENS
  - **Atelier 2 :** faire vivre le site (Quelles personnes seraient intéressées pour un usage pédagogique du site ? Qui pourrait inclure le site dans ses animations ?) avec :
    - Le conservatoire des espaces naturels
    - Réseau Club CPN Haute-Normandie
    - Antenne de France Nature Environnement locale
    - Associations de randonnées
    - Association des Jardiniers de la Vallée d'Eure mars 2020
    - Office du tourisme de la SNA

Le CAUE27 propose également de réaliser en 2020 plusieurs actions de sensibilisation visant différents publics :

- 1/2 journée professionnelle « gestion différenciée » (technicien, élus, pro.) qui aura pour objectif de présenter aux professionnels l'aménagement et la gestion d'un sentier en milieu humide ; juin 2020
- 1/2 journée grand public, pour laquelle le CAUE27 souhaiterait construire une intervention avec un botaniste afin de présenter aux habitants de la vallée les richesses écologiques et paysagères de celle-ci (mai-juin 2020)
- 1 journée scolaire ouverte, dans le cadre des Enfants du Patrimoine, (ciblée sur les écoles de Ménilles et Pacy-sur-Eure en priorité) durant laquelle une présentation ludique de la vallée d'Eure et des milieux humides sera faite au cours d'une promenade (septembre 2020)
- 1 sortie scolaire qui pourrait être montée avec le collège de Pacy-sur-Eure, si les professeurs de S.V.T. sont intéressés par la démarche. À définir

## Restitution fin 2020

Le CAUE27 propose de réaliser, au terme de l'année 2020, un document de synthèse qui rendra compte des réflexions et des propositions d'aménagement et d'animation construites avec les différents partenaires.

**Le cout forfaitaire de l'opération proposé est de 2 400 €** et durera 1 an ; ce qui est correct pour ces prestations.

Suite à délibération, le conseil donne un avis positif sur ce programme et vote à l'unanimité l'engagement de la commune dans cette coopération avec le CAUE. Il donne le pouvoir au maire de signer la convention. Le conseil vote à l'unanimité l'inscription de la dépense de 2 400 € au chapitre des dépenses de fonctionnement du budget primitif de 2020.

## 7. Prochains rendez-vous :

**Prochain conseil le 7 février à 18h00 (vote du CA et du Budget)**

Cette date pourra être modifiée en fonction du nombre de participants pour avoir le quorum

**Le secrétaire de séance,**

Jacky Sabourin

**le maire,**

Jean Michel de Monicault

## Annexe1 : tableau des Emprunts

BILAN DES EMPRUNTS 2006 - 2028											
date	montant €	taux	durée		2018	2019	capital 2019	intérêt 2019	2020	capital 2020	intérêt 2020
2006-2021	40 000,00 €	4,21%	180 mois		3610,2	3610,2	3303	307,2	3610,24	3444,31	165,93
2008-2027	120 000,00 €	4,29%	240 mois		9027,6	9027,6	5976,2	3051,4	9027,55	6256,46	2771,09
2010-2020	40 000,00 €	3,05%	120 mois		4656,1	4656,1	4499,8	156,31	2327,98	2301,62	26,36
2013-2023	40 000,00 €	3,60%	120 mois		4780,9	4780,9	4161,2	619,7	4780,88	4313,02	467,86
2016-2017	90 000,00 €		12 mois								
2016-2028	30 000,00 €	1,21%	144 mois		2683,2	2683,2	2404,9	278,35	2683,24	2433,14	250,1
2017-2027	35 000,00 €	1,16%	120 mois		3712,00	3712,00	3378,60	333,40	3712,00	3417,97	294,03
2018-2020	90 000,00 €	0,74%	24 mois						90158	90000	158
<b>Total</b>					<b>28470</b>	<b>28470</b>	<b>23724</b>	<b>4746,3</b>	<b>116299,89</b>	<b>112166,52</b>	<b>4133,37</b>

## Annexe 2 – tableau des investissements 2020 et RAR

Voie douce BOUCLE B								
	HT	TTC	RAR 2020 dépenses				RAR 2020 recettes	
Boucle B (tableau en index boucle B)	44 895.79 €	53 874.95 €	13 040.00 €	DETR 40%	17 958.32 €			réalisé pour partie RAR à inscrire en dépenses et recettes
Réalisé en 2019								
dépenses	29 035.61 €	34 842.73 €	13 040.00 €					
recettes	5 387.40 €						18 570.92 €	
				SNA	- €		6 000.00 €	SNA
				DETR	5 387.40 €		12 570.92 €	DETR versement d'une avance 28% de la subvention
investissement boucle C (2020)								
	HT	TTC	RAR 2020 dépenses	subventions attendues				
travaux CAUCHOIS / Charrier	22 393.63 €	26 872.36 €	- €	DETR 40%	8 957.45 €	- €		en attente accord de subvention
				SNA	6 000.00 €			
Achat système informatique (2020)								
	HT	TTC	RAR 2020 dépenses				RAR 2020 recettes	
remplacement de l'ordinateur du secretariat	1 125.00 €	1 350.00 €	- €					estimation en attente de devis
Refection du mur mitoyen de la cours de la mairie (2020)								
	HT	TTC	RAR 2020 dépenses		recettes commune		dépense réelle commune	
estimation des dépenses								
devis	3 796.91 €	4 556.29 €	- €					
dépense à la charge du propriétaire (1/2 montant TTC)	2 278.15 €							à verser à la commune
dépense à la charge de la commune		4 556.29 €						à inscrire en investissement compte 2128
recette commune TVA					759.38 €			FCTVA (16.404%)
recette venant du propriétaire					2 278.15 €			à inscrire en recette fonctionnement (042-722)
<b>cout pour la commune</b>			- €				<b>1 518.76 €</b>	coût pour la commune
Extension de l'AUVENT de l'ATELIER								
	HT	TTC	RAR 2020 dépenses					en Régie : voir Mail de Mme Porcher sur les affectations à réaliser
fourniture des matériaux								
facture LEBRETON	1 104.95 €	1 325.94 €						
frais de personnel								
Restauration du Vannage du Bechet								
	HT	TTC			recettes commune		dépense réelle commune	
estimation des travaux								
devis CAUCHOIS	11 500.00 €	13 800.00 €						
recettes (2/3 du HT)					7 666.67 €		<b>3 833.33 €</b>	cout pour la commune
récupération TVA					2 300.00 €			voir qui paye la TVA (Commune ou SIRE 2)